PROVINCE de NAMUR
Enseignement & Formation
Ecole d'Administration et de Pédagogie

Namur, le 11 octobre 2021.

A Mesdames et Messieurs les fonctionnaires chargés de la Direction des services et établissements provinciaux

Copie pour information à :
- Monsieur le gouverneur
- Monsieur le directeur général
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Votre correspondant :
Fabienne ROBA
Tél : +32(0)81 775 574
fabienne.roba@province.namur.be

Nos réf : FL/FR/Formation continue
Objet : Organisation de formation(s) pour acquérir des nouvelles compétences personnelles et collectives.

Mesdames, Messieurs,

A partir de novembre, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera différentes formations pour acquérir des nouvelles compétences personnelles et collectives à l'attention des agents des pouvoirs locaux et du pouvoir provincial.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

VOTRE CHOIX	FORMATION	GROUPE	NOMBRE D'HEURES	DATE(s)	LIEU
❑	FC8 :Prise de parole en public	1	7H	29 novembre 21	Namur
❑	FC13 : Gestion de réunion	1	7H	16 novembre 21	Namur
❑	FC16 : Montage de projet	1	14H	3 et 10 décembre 21	Namur

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription.
Les éléments essentiels des formations sont consultables via le lien : www.epapnamur.be

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi).
Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Rue Henri Blès, 188-190 - B 5000 Namur
Tél. : +32(0)81 776 812 - Fax : +32(0)81 776 951

epap@province.namur.be
www.epap-namur.be - www.province.namur.be

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone est acceptée pour réserver une place. Néanmoins il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété. Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation par courriel à l'adresse suivante : fabienne.roba@province.namur.be

Par ailleurs, si un minimum de 15 personnes n'est pas atteint, la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

Les formations se dérouleront en tenant compte des mesures liées à la COVID 19.

La participation financière est de 50€/jour/agent (soit 50€ pour les formations de 7h et 100€ pour les formations de 14h) et est prise en charge par la Province.

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE
Directeur